

Attestation des témoins

Je ne peux pas écrire moi-même mes directives anticipées. Mes deux témoins (dont l'un est la personne de confiance que j'ai désignée) certifient que je rédige ces directives anticipées de manière libre et éclairée.

Premier témoin : Je soussigné(e)

Nom et prénoms :

Relation :

J'atteste que la lettre de directives anticipées rédigée ci-avant reflète bien la volonté libre et éclairée de Monsieur/Madame

Fait le à

Signature

Deuxième témoin : Je soussigné(e)

Nom et prénoms :

Relation :

J'atteste que la lettre de directives anticipées rédigée ci-avant reflète bien la volonté libre et éclairée de Monsieur/Madame

Fait le à

Signature